

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI
22 MAI 2019

COMPTE-RENDU

Affiché le15/06/2019.....

Coulombs, le 22 mai 2019

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Sortie des jeunes : étude des devis et financement
- Travaux : rénovation et entretien du parquet de la salle des fêtes
- Finances : renouvellement du matériel informatique
- Cimetière : étude de l'offre de l'agence « GILSON&ASSOCIES » (Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'extension)
- Bibliothèque : signalétique, étude des devis
- Ressources Humaines : emplois saisonniers pour l'entretien de la commune (trottoirs, sentes,...)
- Questions diverses

Le 22 mai 2019, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 13 mai 2019, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : M. Didier LE BARS, M. Jean-Luc MARTIN, Mme Nicolle DUSSIDOUR, M. Paul LE RAVALLEC, Mme Catherine MARIE, M. Daniel GUILLY, Mme Valérie MONOT, Mme Agnès COCHE et M. Roland PETIT.

Mme Nathalie ANDREU et Mme Jacqueline FOUQUET sont absentes et ont respectivement donné un pouvoir à M. Jean-Noël MARIE et Mme Nicolle DUSSIDOUR.

M. Arnaud SANCHES est absent.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 20h03.

M. Le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : la création d'éclairage public Route de Bréchamps. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité l'ajout de ce point.

COMPTE-RENDU PRECEDENT.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu précédent.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

CCPEIDF / SIRMATCOM : M. LE BARS

L'année prochaine, une étude va être engagée. Elle va permettre de définir un nombre forfaitaire de levées à l'année et la valorisation des déchets.

A titre informatif, le poids par habitant d'ordures collectées est de 208 kg pour l'année 2018.

L'objectif à terme est d'atteindre 165-170 kg par habitant qui est la moyenne nationale.

L'acquisition de composteurs est en attente, une demande d'aide a été effectuée à l'ADEME.

COMMISSION DES FINANCES : MADAME DUSSIDOUR

Mme DUSSIDOUR présentera un reporting de l'état des comptes et du budget communal fin juin.

CCPEIDF / COMMISSION ENFANCE : MADAME MARIE

Le contrat enfance jeunesse arrive à terme à la fin de l'année. La Communauté de Communes et la CAF sont en cours de discussion pour son renouvellement. A titre informatif, la CAF participe au financement des accueils périscolaires et extra-scolaires. Les horaires de la halte-garderie sont modifiés.

SIRP : M. PETIT

L'effectif est constant.

La communauté de communes ne participera pas à la réfection de la cour de la maternelle alors que la CAF participera et financera 25% du montant des travaux.

CREATION DE POINTS LUMINEUX (ECLAIRAGE PUBLIC)

ROUTE DE BRECHAMPS

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de travaux d'éclairage public préparé à la demande de la commune par Energie Eure-et-Loir. L'objectif des travaux est de créer 5 points lumineux Route de Bréchamps pour sécuriser les abords du centre équestre et éclairer l'accotement.

Le plan de financement est le suivant :

-Coût estimatif des travaux : 14.500€

-Prise en charge par Energie Eure-et-Loir (30%) : 4.350€

-Contribution de la commune (70%) : 10.150€

Les membres du conseil votent à l'unanimité le projet et son financement.

SORTIE DES JEUNES : ETUDE DES DEVIS ET FINANCEMENT

Lors du précédent conseil municipal le parc Astérix a été retenu pour la sortie des jeunes qui aura lieu le samedi 29 juin prochain. Mme ANDREU a fait parvenir les devis en attente.

Ils ont été étudiés sur la base de l'effectif des participants de l'année précédente. Au regard des prestations et tarifs, les membres du conseil municipal retiennent la société TEIXEIRA VOYAGES situé à Chérisy et votent à l'unanimité le montant des tarifs proposés.

TRAVAUX : RENOVATION ET ENTRETIEN DU PARQUET DE LA SALLE DES FETES

M. GUILLY a sollicité des entreprises pour la réfection du parquet de la salle des fêtes. L'unique devis reçu en Mairie est celui de l'entreprise V&P AGENCEMENT situé à Mainvilliers. Le montant des travaux s'élève à 2.284,02€ TTC. L'objectif est la réfection des lames défectueuses et la réalisation d'un diagnostic de l'état du parquet.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le montant du devis.

Mme COCHE souhaite que l'on fasse participer les associations même symboliquement à l'utilisation de la salle. Mme DUSSIDOUR approuve.

FINANCES : RENOUVELLEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE

Le poste informatique du secrétariat doit être renouvelé. La société J2LSI en charge de la maintenance informatique de la commune a fait parvenir les devis suivants :

- Devis n°1 : acquisition du poste principal pour un montant de 1.266€ TTC
- Devis n°2 : renouvellement du serveur de stockage pour un montant de 908,40€ TTC
- Devis n°3 : mise en service, configuration et installation pour un montant de 900€ TTC

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les montants des devis.

L'acquisition du matériel doit être inscrite au compte 2183 « matériel informatique ». Il convient de procéder à une décision modificative qui consiste à prélever du budget en suréquilibre mis au compte 678, la somme de 3074,40€ en section de fonctionnement et d'abonder le compte 2183 « matériel informatique » en section d'investissement.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la décision modificative.

CIMETIERE : ETUDE DE L'OFFRE DE L'AGENCE « GILSON&ASSOCIES » (MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE L'EXTENSION)

M. Le Maire présente aux membres du conseil municipal, l'offre financière de l'agence GILSON et ASSOCIES pour l'étude sur l'extension du cimetière communal.
M. Le Maire informe que ce cabinet maîtrise les contraintes réglementaires de la création d'un cimetière. Le montant de cette étude s'élève à 3.060€ TTC.

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le montant de l'étude et le choix de cette société.

BIBLIOTHEQUE : SIGNALÉTIQUE, ETUDE DES DEVIS

Mme ZORER a reçu des devis de trois entreprises pour la création de signalétique (grille, cours et verger) pour la bibliothèque de Coulombs.

Mme MARIE soumet les devis et après étude, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité la proposition commerciale de la société DUFFAY située à Dreux qui s'élève à 1.255,56€.

RESSOURCES HUMAINES : EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE (TROTTOIRS, SENTES,...)

M. Le Maire propose aux membres du conseil municipal la création d'emplois saisonniers, pour cet été, afin d'améliorer l'entretien de la commune (voirie, espaces verts, travaux de peinture). Les candidats devront être munis idéalement du permis B.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la création d'emplois saisonniers.

M. PETIT est satisfait du travail effectué par les employés communaux.

QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire fait part des remerciements des Clés de Milton pour la réfection du Chemin de l'Ecluse et propose une signalétique pour annoncer leur gîte.

M. Le Maire informe qu'une réunion a eu lieu concernant l'abribus de la Louvière avec un responsable transport de la région afin de respecter les normes, avant d'engager les travaux.

Mme MONOT souhaite que l'on organise une réunion de travail.

M. Le Maire informe que les barrières Vauban disparues rue de Sully ont été retrouvées par des jeunes.

M. LE BARS n'est pas satisfait des enrobés rue de Chandelles à la suite des travaux réalisés par le syndicat des Eaux de Ruffin.

Après la parution d'un article dans l'ECHO concernant l'association des Assmats et l'utilisation de la salle du 39 Grande Rue, M. PETIT propose sous réserve de l'accord de la municipalité de Lormaye, la salle située dans l'ancienne école. M. Le Maire informe qu'un contrôle de la salle du 39 Grande Rue a été demandé aux services de la Préfecture pour l'accueil des enfants de 0-3 ans.

M. PETIT aurait souhaité la mise en conformité (accès PMR) du trottoir de l'abribus rue de Chandelles, suite aux travaux de la déviation.

M. PETIT signale que le chemin rural qui longe la déviation n'a pas de sortie sur la RD4 et qu'il est nécessaire de travailler avec des plans actualisés.

Mme COCHE souhaite savoir si la fermeture de rue de Sully est temporaire ou définitive compte-tenu des travaux de réfection du pont à venir.

PLUi : M. Le Maire tiendra 2 permanences en Mairie. Les dates seront inscrites dans le Pavé de Coulombs.

Une réunion publique se tiendra le 12 juin en Mairie de Nogent-le-Roi.

Mme MONOT a toujours les poteaux pour la fibre devant chez elle et est toujours en attente pour le passage en façade.

Compte-tenu des travaux de la déviation en cours et du délai d'instruction de l'appel d'offre pour la réfection du Pont de Coulombs situé Grande Rue, M. Le Maire informe que les travaux pourraient être reportés à l'année prochaine. En revanche, la couche de roulement est prévue pour cet automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h22.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller départemental du Canton d'Epernon

